

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A L'OCCASION DU DEJEUNER OFFERT EN L'HONNEUR DES MEMBRES DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA BOURGOGNE, BEAUNE, LE VENDREDI 27 JANVIER 1978

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA BOURGOGNE, J'AI TENU À RECEVOIR LES MEMBRES DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION BOURGOGNE PARCE QUE, DANS L'ORGANISATION DES RÉGIONS, J'ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE AUX TRAVAUX DES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE BOURGOGNE SOUHAITE QU'IL Y AIT UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES TRAVAUX DES COMITÉS ET CEUX DES CONSEILS RÉGIONAUX. CE VOEU S'ADRESSE À VOS COLLÈGUES BOURGUIGNONS. SACHEZ QUE SUR-LE-PLAN NATIONAL, L'ORGANISATION QUI A ÉTÉ FIXÉE PAR LA LOI, À SAVOIR D'UNE PART UNE ASSEMBLÉE D'ÉLUS INVESTIS DE RESPONSABILITÉS PRÉCISES, MAIS D'AUTRE PART UN COMITÉ ASSOCIANT ÉTROITEMENT LES REPRÉSENTANTS DES GRANDES FAMILLES PROFESSIONNELLES ET SOCIALES, CORRESPONDAIT À UNE VISION TRÈS JUSTE DE LA VIE RÉGIONALE. IL Y A DEUX ANS, À DIJON, J'AVAIS TRACÉ LES PERSPECTIVES, QUI ÉTAIENT LES MIENNES, CONCERNANT L'ORGANISATION RÉGIONALE. CES PERSPECTIVES ÉTAIENT TOUT À FAIT SIMPLES, C'ÉTAIT LA LOI, TOUTE LA LOI, RIEN DE PLUS QUE LA LOI. MAIS TOUTE LA LOI, CELA VEUT DIRE NOTAMMENT QUE VOS COMITÉS DOIVENT ÊTRE ASSOCIÉS ÉTROITEMENT ET EFFICACEMENT À LA DÉTERMINATION DES GRANDES PRIORITÉS RÉGIONALES. JE VOUS DEMANDE D'EN TRANSMETTRE LE MESSAGE AUX MEMBRES DES AUTRES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE FRANCE. LES PROPOS QUE JE VOUS ADRESSERAI NE FERONT PAS DOUBLE EMPLOI AVEC CEUX QUE J'AI EXPRIMÉS HIER SOIR CONCERNANT LES PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT DE LA BOURGOGNE

-\

JE VOUDRAIS VOUS PRÉSENTER MES RÉFLEXIONS SUR LA NOUVELLE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. IL Y A EU UN PREMIER ÂGE DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DONT JE DIRAI QU'IL A DURÉ JUSQU'EN 1974 - 1975. L'OBJECTIF ESSENTIEL ÉTAIT DE MIEUX RÉPARTIR LES RESSOURCES SUR NOTRE TERRITOIRE NATIONAL ET EN PARTICULIER DE FREINER LA CROISSANCE, TROP RAPIDE ET EXCESSIVE, DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS URBAINES, COMME L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE. CETTE POLITIQUE QUI A ÉTÉ Sagement CONDUITE, A OBTENU DES RÉSULTATS IMPORTANTS AU COURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES. TOUTE LA CROISSANCE INDUSTRIELLE FRANÇAISE S'EST FAITE EN PROVINCE : LA PROVINCE A ACCUEILLI AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES PLUS D'UN MILLION D'EMPLOIS INDUSTRIELS NOUVEAUX. EN MÊME TEMPS, LES GRANDES OPTIONS QUI VISAIENT À ROMPRE L'ISOLEMENT DES RÉGIONS SE SONT TRADUITES PAR DES INFRASTRUCTURES CONSIDÉRABLES. GRÂCE À L'AMÉLIORATION DES LIAISONS DE TRANSPORTS, ON PEUT, À L'HEURE ACTUELLE, EFFECTUER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR ENTRE LA CAPITALE

`PARIS` ET LES PRINCIPALES VILLES DE PROVINCE A-PARTIR DE PLUS DE 100 VILLES DE PROVINCE ALORS QUE C'ETAIT LE CAS SEULEMENT POUR 30 D'ENTRE ELLES EN 1960. LE PREMIER OBJECTIF DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A DONC ETE EN PRATIQUE ATTEINT. MAIS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DOIT AUJOURD'HUI S'ADAPTER A UN NOUVEAU CONTEXTE, COMPTE_TENU DES BOULEVERSEMENTS INTRODUIITS DEPUIS 1974 DANS L'ECONOMIE INTERNATIONALE ET DANS NOTRE ECONOMIE NATIONALE. C'EST POURQUOI IL FAUT DEFINIR, CE QUI EST EN-COURS D'AILLEURS, UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. TROIS OBJECTIFS LUI SERONT ASSIGNES : FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS AU NIVEAU LOCAL, FAVORISER L'APPARITION D'UNE NOUVELLE GENERATION D'ENTREPRISES EN FRANCE, ET PERMETTRE LE RENOUVEAU DE LA FRANCE RURALE

-\

PREMIER OBJECTIF, PERMETTRE LA CREATION D'EMPLOIS AU NIVEAU LOCAL. RESTER AU PAYS, VIVRE AU PAYS, TRAVAILLER AU PAYS, DOIT ETRE, DE PLUS EN PLUS, UNE POSSIBILITE OFFERTE A TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT. L'INDUSTRIE FRANCAISE DOIT SE DIRIGER VERS LES REGIONS TOUCHEES PAR LES MUTATIONS ECONOMIQUES ET VERS CELLES QUI ENREGISTRENT UNE BAISSSE DE LEUR POPULATION AGRICOLE. IL N'EST PLUS POSSIBLE D'ACCEPTER UNE CROISSANCE DESEQUILIBREE QUI SE CONCENTRERAIT DANS LES SEULES ZONES FAVORISEES, AU_PRIX, A PLUS OU MOINS BREVE ECHEANCE, D'UNE AGGRAVATION DES INEGALITES ENTRE REGIONS, D'UNE DETERIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET, EN DEFINITIVE, D'UNE AUGMENTATION DES COUTS A LA CHARGE DES ENTREPRISES ET DE LA COLLECTIVITE. L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DOIT DEVENIR PLUS ENCORE UNE PREOCCUPATION DES ENTREPRISES. LES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS DEVRONT, PLUS QUE PAR LE PASSE, SE CONSIDERER COMME RESPONSABLES DE L'AVENIR DU PERSONNEL QU'ILS EMPLOIENT ET, EN CONSEQUENCE, TRAITER EUX-MEMES UNE PARTIE DES PROBLEMES DE CONVERSION QUI PEUVENT LES CONCERNER

-\

`AMENAGEMENT DU TERRITOIRE` DANS CETTE PERSPECTIVE, L'ETAT EST RESOLU A ENGAGER UNE SERIE D'ACTIONS : LE GOUVERNEMENT A DEMANDE QUE L'EXAMEN DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS ET DE REORGANISATION DES ENTREPRISES FRANCAISES QUI EMPLOIENT PLUS DE 10 000 SALARIES, SOIT MENE AVEC RAPIDITE ET VIGUEUR. DE CETTE FACON LE GOUVERNEMENT POURRA CONNAITRE SUFFISAMMENT A L'AVANCE LES REPERCUSSIONS REGIONALES DU REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL EN-COURS ET POURRA PRENDRE A TEMPS, LES MESURES NECESSAIRES SUR-LE-PLAN SOCIAL ET SUR CELUI DE L'EMPLOI. LE ROLE DE L'ETAT N'EST PAS DE BLOQUER L'EVOLUTION DES ENTREPRISES, IL EST, AU CONTRAIRE, DE FACILITER LEUR MODERNISATION EN S'ASSURANT QUE LA DIMENSION SOCIALE EST SUFFISAMMENT PRISE EN-COMPTTE. IL FAUT RENOUVELER DE FACON SYSTEMATIQUE CE QUI A ETE FAIT POUR LA LORRAINE, IL Y A QUELQUES MOIS, LORSQU'IL A ETE POSSIBLE D'ANNONCER QUE LES REDUCTIONS D'EFFECTIFS DANS LA SIDERURGIE SERAIENT COMPENSEES PAR L'INSTALLATION D'USINES NOUVELLES. POUR LE TEXTILE ET LA CONSTRUCTION NAVALE, UNE ACTION SIMILAIRE DOIT ETRE MENE. LA POLITIQUE INDUSTRIELLE CONDUITE PAR LES POUVOIRS PUBLICS DANS LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES, COMPORTERA DORENAVANT ET SYSTEMATIQUEMENT, UN VOLET "EMPLOI REGIONAL". LES SECTEURS QUI BENEFICIENT DU SOUTIEN FINANCIER DE L'ETAT DOIVENT, EN EFFET, AVOIR UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE, CONFORME AUX GRANDES PRIORITES ECONOMIQUES DU GOUVERNEMENT. CETTE PRIORITE ACCORDEE A L'EMPLOI INDUSTRIEL S'ACCOMPAGNERA D'UNE AIDE A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL. NOUS DEVONS PROGRESSIVEMENT REJOINDRE LES NIVEAUX D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DE NOS VOISINS EUROPEENS. UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE DESIREUSE DE S'INSTALLER DANS UNE REGION FRANCAISE, DOIT POUVOIR BENEFICIER D'AIDES EQUIVALENTES A

CELLES QU'ELLE POURRAIT OBTENIR DANS LES PAYS VOISINS

-\

LA DEUXIEME IDEE : ENCOURAGER L'APPARITION D'UNE NOUVELLE GENERATION D'ENTREPRISES. C'EST UNE IDEE SIMPLE MAIS FONDAMENTALE. L'INDUSTRIALISATION DE LA FRANCE A ETE _ENTREPRISE DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XIXEME SIECLE A-PARTIR D'UN CERTAIN NOMBRE DE RESSOURCES NATURELLES ET A-PARTIR D'UN CERTAIN _ETAT DE LA REPARTITION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. CETTE SITUATION SE MODIFIE. IL EST SOUHAITABLE QUE LES ENTREPRISES EXISTANTES S'Y ADAPTENT MAIS IL EST ENCORE PLUS SOUHAITABLE QU'APPARAISSE DANS LA VIE FRANCAISE UNE NOUVELLE GENERATION D'ENTREPRISES. CES ENTREPRISES NAITRONT D'AUTANT PLUS FACILEMENT QU'ELLES SERONT PROCHES DE LA VIE REGIONALE ET LOCALE. DANS NOTRE ORGANISATION GENERALE, DANS NOTRE SYSTEME DE CREDIT, DANS NOTRE FISCALITE, DANS NOTRE LEGISLATION SOCIALE, NOUS DEVONS FACILITER LA CREATION ET LA VIE DE CES NOUVELLES ENTREPRISES. L'ESPRIT FRANCAIS A L'INCONVENIENT DE NOUS FAIRE APPLIQUER SOUVENT LES MEMES REGLEMENTATIONS QUE CE SOIT A DES ENTREPRISES TRES PUISSANTES ET TRES ANCIENNES OU A DES ENTREPRISES NOUVELLES. JE CROIS QUE NOUS DEVONS AVOIR UN ETAT-D-ESPRIT DIFFERENT ET QUE L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION FRANCAISE DOIT DESORMAIS FACILITER LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE GENERATION D'ENTREPRISES QUI SOIT ADAPTEE AUX CAPACITES ET AUX BESOINS DE L'EPOQUE DANS LAQUELLE NOUS ALLONS ENTRER

-\

LE TROISIEME POINT : ENCOURAGER LE RENOUVEAU DE LA FRANCE RURALE. L'ESPACE RURAL EXERCE UNE ATTRACTION NOUVELLE SUR LES HABITANTS DU RESTE DU PAYS. ENTRE LES DEUX DERNIERS RECENSEMENTS, LA POPULATION RURALE FRANCAISE A CESSÉ DE DECROITRE. 65 % DE NOTRE POPULATION, SOIT 35 MILLIONS D'HABITANTS RESIDENT AUJOURD'HUI EN DEHORS DES VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS `VILLES MOYENNES`. MEME SI CES RESULTATS D'ENSEMBLE RECOUVRENT DES DISPARITES LOCALES PROFONDES, ILS SONT SUFFISAMMENT SIGNIFICATIFS ET PORTEURS D'AVENIR POUR QUE L'ON DOIVE EN TENIR _COMPTE. L'ESPACE RURAL DE LA FRANCE EST D'ABORD UN ESPACE POUR LE TRAVAIL, ET NOTAMMENT POUR L'AGRICULTURE. SOUVENT QUAND ON PARLE DE PROGRES OU DE TECHNIQUE, ON OUBLIE L'AGRICULTURE. MAIS SI ON REGARDE CE QUE L'AGRICULTURE A FAIT DEPUIS 20 ANS ET CE QU'ELLE A FAIT A-PARTIR D'UN SAVOIR QUI ETAIT UN SAVOIR AUTODIDACTE, ON S'APERCOIT QU'ELLE A REALISE UN EFFORT DE PRODUCTIVITE, DE CAPACITE, D'INTELLIGENCE, QUI SE COMPARE AVANTAGEUSEMENT A CE QUI A ETE ACCOMPLI PAR D'AUTRES CATEGORIES D'ACTIVITES. CET EFFORT, IL NE DOIT PAS S'INTERROMPRE

-\

DEPUIS DEUX OU TROIS ANS, CERTAINS S'ETAIENT POSE LA QUESTION DE SAVOIR, COMPTE _TENU DE LA POLITIQUE EUROPEENNE, ET COMPTE _TENU DES EXCEDENTS DE CERTAINS MARCHES, S'IL NE FALLAIT PAS S'ARRETER LA ET MIEUX COMMERCIALISER NOTRE PRODUCTION A SON NIVEAU ANTERIEUR. JE PENSE AU CONTRAIRE QU'APRES UN PREMIER EFFORT D'EQUIPEMENT ET DE PRODUCTION, L'AGRICULTURE DOIT FRANCHIR UNE NOUVELLE ETAPE ET JE SOUHAITE QUE LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES, QUE LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE, ORGANISENT UNE NOUVELLE ETAPE DE CROISSANCE DE L'AGRICULTURE FRANCAISE. BIEN ENTENDU CECI DOIT S'ACCOMPAGNER DE LA SOLUTION D'UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES, COMME LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, LE MAINTIEN DE L'UNITE DE PRODUCTION AGRICOLE NOTAMMENT DANS SA DIMENSION FONCIERE. IL Y A LA UN PROBLEME ESSENTIEL QUI EST LIE AU PROBLEME DES SUCCESSIONS ET DE L'ACCESSION DES JEUNES AGRICULTEURS A L'USAGE OU A LA PROPRIETE DE LEURS OUTILS DE TRAVAIL. L'ESPACE RURAL FRANCAIS EST AUSSI UN ESPACE DE TRAVAIL POUR D'AUTRES ACTIVITES NOTAMMENT ARTISANALES COMMERCIALES ET AUSSI DOIT DE

D'AUTRES ACTIVITES, NOTAMMENT ARTISANALES, COMMERCIALES ET AUSSI POUR DE PETITES INDUSTRIES. DANS LE VOYAGE QUE JE FAISAIS HIER DANS LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA BOURGOGNE, J'AI NOTE QUE POUR CERTAINES REGIONS, LE MORVAN, L'AUXOIS, C'EST NATURELLEMENT ET MANIFESTEMENT PAR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ARTISANALES QU'ON PEUT AMELIORER LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DU REVENU

- \

L'ESPACE RURAL FRANCAIS EST ENFIN UN ESPACE DE LOISIRS. ET C'EST LA QUE NOUS REJOIGNONS LA PREOCCUPATION DE L'ACCES AUX LOISIRS, LA PREOCCUPATION DE L'ENVIRONNEMENT. JE SOUHAITE QUE CE SOIT UN ESPACE DE LOISIRS QUI GARDE SON CARACTERE RURAL. IL NE S'AGIT PAS D'ALLER IMPLANTER DANS LE MONDE RURAL FRANCAIS DES SORTES D'EXCROISSANCES QUI SERAIENT UNIQUEMENT CONSACREES A DES FORMES DE TOURISME EXTERIEURES A LA VIE LOCALE. IL FAUT AU CONTRAIRE DEVELOPPER UNE GRANDE POLITIQUE DU TOURISME RURAL. CEUX QUI SONT A L'AVANT-GARDE D'UN CERTAIN NOMBRE DE PREOCCUPATIONS EN CE QUI CONCERNE L'ENVIRONNEMENT ET L'ECOLOGIE, LE COMPRENDRONT. LA FACON DE FAIRE RETROUVER A LA POPULATION FRANCAISE DES GRANDES VILLES, SES RACINES, PASSE NOTAMMENT PAR LE TOURISME RURAL

- \

VOILA DONC CES TROIS DIRECTIONS PRINCIPALES QUE J'ENVISAGE POUR NOTRE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. MAIS J'AJOUTERAI QUE DANS LES MODALITES DE LA REALISATION DE CETTE POLITIQUE, IL EST TRES IMPORTANT QUE LES INSTANCE REGIONALES PUISSENT JOUER PLEINEMENT LEUR ROLE. VOUS VOUS SOUVENEZ EN EFFET QUE LORSQUE J'AVAIS EVOQUE CE SUJET A DIJON, EN 1975, IL Y AVAIT DES DISCUSSIONS SUR LA MANIERE DONT DEVAIT S'ORGANISER OU EVOLUER LA COMPETENCE DES REGIONS. J'AVAIS INDIQUE QUE C'ETAIT LA LOI, RIEN QUE LA LOI, TOUTE LA LOI. LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DOIT FAIRE DE LA FRANCE UNE FRANCE DANS LAQUELLE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET SOCIALE SERA MIEUX REPARTIE, MIEUX ADAPTEE AUX DONNEES NOUVELLES DE L'ECONOMIE. JE SOUHAITE QUE CETTE POLITIQUE SOIT DEFINIE EN ETROITE CONCERTATION AVEC LES INSTANCES REGIONALES, C'EST-A-DIRE SANS DOUTE AVEC SES CONSEILS REGIONAUX, MAIS AUSSI AVEC LES COMITES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

- \